NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de cyberharcèlement?











Je suis la cible des attaques

- Ne pas répondre aux commentaires « don't feed the troll »
- → Se déconnecter de tous ses comptes
- → Conserver toutes les preuves
- → Ne pas rester seul

ÉLÈVES

Je suis témoin des attaques 🗘



- → Je supprime la photo ou le SMS
- → Je ne fais pas de commentaires
- → Je signale
- → Si possible, je soutiens la victime





avec des personnes de confiance



NUMÉROS GRATUITS

3020

3018

« Non au harcèlement » « Net écoute »





FAMILLE / PARENTS DE LA VICTIME

- → Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, en registrer les courriels
 - → Porter plainte si cela s'avère nécessaire
- → Rassurer son enfant, être à son écoute, l'éloigner d'Internet
- → Effectuer un signalement auprès du fournisseur d'hébergement, demander le retrait des contenus illicites

Vis-à-vis de l'élève victime

- → Appliquer le protocole de prise en charge des victimes de harcèlement
- → Recevoir la victime, ne pas la laisser seule. La soutenir, la rassurer, la mettre en confiance
- → Recueillir, garder des preuves, faire des captures d'écran, enregistrer les courriels
- → Informer, recevoir et accompagner la famille dans ses démarches

Vis-à-vis de l'auteur

- → Recevoir l'auteur s'il est identifié
- → Engager éventuellement une procédure disciplinaire
- → Prévenir ses parents
- → Effectuer une remontée d'incident
- → Signaler le délit au procureur de la République



PRÉVENIR LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Ne pas agir seul



